

 **OJPI**  
**DIPLOME UNIVERSITAIRE**  
**ORGANISATIONS  
ET JURIDICTIONS  
PÉNALES  
INTERNATIONALES**

---

<http://ojpi.parisnanterre.fr/>  
<https://twitter.com/DUOJPI>  
<https://www.facebook.com/groups/duojpi/>

## OBJECTIFS ET DEBOUCHES :

---

Dans un contexte marqué par l'internationalisation croissante du droit et la création de nombreuses juridictions pénales internationales, tous les observateurs s'accordent à reconnaître qu'il est indispensable que des juristes formés dans le système universitaire français puissent enrichir ces institutions de leurs expériences.

Fort de ce constat, l'Université de Paris Nanterre, depuis toujours reconnue pour la qualité de la formation de juristes internationaux, propose une formation **unique en France** :

- tournée vers les **métiers du droit international**, en particulier autour du droit international pénal/droit pénal international, du droit international humanitaire et de la justice transitionnelle ;
- offrant des **enseignements théoriques spécialisés et des exercices pratiques à visée professionnelle**, en français et en anglais, afin de constituer une passerelle directe vers les organisations internationales, les juridictions nationales et internationales ainsi que les ONG confrontées au contentieux des crimes internationaux.

Les étudiants sont notamment associés aux travaux de l'ONG TRIAL (<https://trialinternational.org/fr/>) et à la Clinique juridique EUCLID (<https://euclid.parisnanterre.fr/>).

## PUBLIC VISE :

---

Le diplôme d'université « Organisations et juridictions pénales internationales » (DU OJPI) s'adresse tout particulièrement aux **professionnels** travaillant ou ayant vocation à travailler dans les structures suivantes :

- Juridictions pénales nationales ou internationales ;
- ONG spécialisées dans la défense des droits de l'homme, l'action humanitaire ou la reconstruction post-conflit ;
- Mouvement international de la Croix Rouge ;
- Fonction publique nationale (Ministères des affaires étrangères, de la défense, de la justice, OFPRA) et internationale (Organisation des Nations Unies, organisations régionales) ;
- Cabinets d'avocats.

Le DU OJPI intéresse également les **étudiants en droit** avant ou après un Master 2, éventuellement en parallèle de celui-ci. Sont notamment visés les Masters 2 ou LLM consacrés au Droit pénal, au Droit international, aux Droits de l'homme ou au Droit international humanitaire.

## MODALITES ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS :

---

Les cours sont assurés par des **universitaires** de l'Université Paris Nanterre et d'autres universités ainsi que des **praticiens**, magistrats et avocats notamment.

Ils sont dispensés à l'Université Paris Nanterre, de mi-septembre à fin juin, le **vendredi en soirée** et le **samedi matin**. Certains enseignements (EUCLID) et conférences d'actualité peuvent avoir lieu en journée dans la semaine, en fonction de la disponibilité des intervenants.

Les enseignements visent à acquérir :

- des connaissances théoriques approfondies
- une méthodologie rigoureuse
- et une approche pratique du contentieux des crimes internationaux.

Ils sont répartis de la façon suivante :

Séminaire de cadrage et de lectures critiques	15 h
Droit international public et organisations internationales	15 h
Droit international humanitaire	15 h
Droit international des droits de l'homme	15 h
Droit pénal matériel	15 h
Justice transitionnelle	15 h
Procédure pénale internationale	15 h
Articulations entre juridictions internes et internationales	15 h
Géopolitique des conflits armés	15 h
Anglais juridique	15 h
Juge pénal interne et crimes internationaux	10 h
Négociations et rédaction d'actes juridiques (en anglais)	10 h
Préparation de mémoires et de plaidoiries devant la Cour pénale internationale	10 h
Colloques et conférences d'actualité	20 h
Clinique juridique EUCLID OU stage OU mémoire de recherche réalisé dans le cadre d'un M2 en lien avec le DU	UE libre (EUCLID = 15h module théorique + 30h module pratique)

## MODALITES D'ACCES :

---

Le diplôme d'université « **Organisations et juridictions pénales internationales** » est proposé aux professionnels du droit et aux étudiants titulaires d'un Master 1 en droit.

Les candidats, sélectionnés sur dossier puis entretien individuel, doivent maîtriser la langue française, avoir un bon niveau d'anglais et s'engager à suivre toute l'année tous les enseignements et événements liés à la formation (sauf dispense justifiée pour les professionnels).

Les frais d'inscription sont fixés à 700 euros pour les étudiants (formation initiale), 1500 euros ou 2500 euros pour les professionnels (selon que cette formation continue est prise en charge ou pas par leur employeur).

## EQUIPE DE DIRECTION :

---

**Marina EUDES**, Maître de conférences HDR à l'Université Paris Nanterre, membre du Centre de droit international (CEDIN), Directrice du DU.

**Raphaële PARIZOT**, Professeur à l'Université Paris Nanterre, membre du Centre de Droit pénal et de criminologie (CDPC), Directrice adjointe du DU en charge de l'information, de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants

**Bruno COTTE**, Président honoraire de la chambre criminelle de la Cour de cassation, Ancien président de chambre de première instance à la Cour pénale internationale, Directeur adjoint du DU en charge des relations avec le monde professionnel.

**Olivier BEAUVALLET**, Juge à la chambre préliminaire dans les Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens, Directeur adjoint du DU en charge des relations internationales

## CONTACTS :

---

### Secrétariat du « DU Organisations et juridictions pénales internationales » :

Pôle Formation Continue  
Mme BIGIAOUI Sarah  
Bâtiment Simone Veil Bureau 101C  
[sbigiaoui@parisnanterre.fr](mailto:sbigiaoui@parisnanterre.fr)  
01.40.97.71.30  
Université Paris Nanterre  
200 avenue de la République  
92001 Nanterre Cedex